



MAIRIE DE
SAINT-AUGUSTIN
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME
Commune de SAINT-AUGUSTIN
Séance du conseil municipal du 15 février 2023

Délibération n° 2023-020

L'an deux mille vingt-trois le quinze février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09/02/2023.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle – BESSIERE Jean-Pierre – DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre – SEGUINOT Stéphanie - VIDAL Isabelle – DIERS Thierry - VENANT Frédéric – DARMON Alexandre - LAVERGNE Cécile - MARINOT Patrice.

Absents excusés : M. PIETERS Marc.

Secrétaire de séance : Mme LAVERGNE Cécile.

Domaines de compétences par thèmes – Aide sociale

Tremblement de terre Turquie / Syrie - Secours d'urgence

Madame le maire rappelle aux membres présents le séisme qui a récemment frappé les populations de Turquie et de Syrie. Le bilan humain et matériel s'alourdi chaque jour et l'aide internationale s'organise.

Dans ce contexte, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE par 11 voix POUR :

- De faire un don de 100 € au Groupe de Secours Catastrophe Français, sapeurs-pompiers humanitaires déjà sur place pour sauver et aider les populations ;
- De faire un don de 100 € au fonds de solidarité mis en oeuvre par Cités Unies France, une filière recommandée par l'Association des Maires de France.

Publication dématérialisée du

15/02/2023

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE

Sous le n° 017-211703111-202300215-2023_020

Reçu le 16/02/2023